

Communiqué de presse



Avec la présente les sections locales de Dippach des partis LSAP et DP confirment vouloir continuer leur coalition. Ainsi un accord de coalition pour les années 2017 à 2023 vient d'être signé. Lors des élections du 8 octobre 2017 les deux partis se sont vus confirmés et le collège échevinal sera composé des trois premiers élus de la commune.

Nous tenons encore à remercier les électeurs et promettons de continuer notre travail dans leur sens les années à venir.



Bourgmestre
Manon Bei-Roller (LSAP)



1^{er} échevin
Max Hahn (DP)



2^{ème} échevin
Jean-Paul Bleser (LSAP)